



Procès-verbal

Rencontre extraordinaire- Conseil scolaire Centre Est

Le mardi 13 avril 2021

Rencontre Google Meet : <https://meet.google.com/yii-tied-scw>

12 h - 12 h 30

Présence

Réginald Roy, président; Mario Gagné, vice-président; Natalie Béland, conseillère; Dolorèse Nolette, directrice générale; Isabelle Poulin, trésorière

Absences motivées : Caleb Ryan, conseiller, Sonya Vincent, conseillère publique.

1. Ouverture

1.1. Accueil et mot de bienvenue

1.1.1. Réginald Roy souhaite la bienvenue et ouvre la rencontre à 12h00.

2. Proposition d'acceptation de l'ordre du jour :

Mario Gagné propose l'adoption de l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du 13 avril 2021. Tous en faveur. Adoptée (130421-2)

3. Plan de redressement

Présentation du plan de redressement 2019-2020 (Folio 3) par la directrice générale Dolorèse Nolette. Le déficit accumulé depuis l'année scolaire 2017-2018 s'explique par les coûts engendrés par le litige en raison de la mise en place de la Loi 24. La trésorière Isabelle Poulin explique qu'auparavant, le gouvernement donnait aux conseils scolaires 5 ans pour sortir de leur déficit mais que cette année, le CSCE a l'obligation d'éponger sa dette, ce qui sera possible grâce à l'annulation de certaines activités en raison de la pandémie de la Covid-19.

Natalie Béland propose l'adoption du plan de redressement fiscal pour l'année 2019-2020. Tous en faveur. Adoptée (130421-3)

4. Nouveau curriculum-Position du CSCE

Dolorèse Nolette mentionne qu'une première rencontre a eu lieu ce matin avec les directions d'école par rapport à la sortie du curriculum. Ma recommandation est d'aller dans le même sens que les autres conseils scolaires francophones. Le curriculum ne propose pas généralement des résultats d'apprentissage ou des connaissances appropriées à nos élèves. Le programme d'études sociales est le plus problématique ainsi que celui du français première langue, en terme de la représentation de la francophonie canadienne. L'échéancier pour les enseignants qui seraient intéressés à faire l'essai du projet pilote est déraisonnable. Sans compter la fatigue des enseignants et des élèves en raison de la pandémie.

Selon le président Réginald Roy, il y a trois aspects inquiétants par rapport au curriculum. Le premier est l'aspect humain; le pilotage du curriculum demanderait aux enseignants de travailler durant l'été, sans compter le contexte déjà épuisant de la pandémie. Les enseignants ont besoin de repos. La deuxième problématique est au niveau du plan pédagogique. Selon lui, il y a des lacunes importantes dans le fondement du programme d'études. D'après le président, le programme n'est pas prêt à être piloté, il n'est pas complet. Troisièmement, le nouveau curriculum ne respecte pas du tout l'aspect francophone, la réalité francophone et ne respecte pas le droit francophone, comme le dicte l'article 3 de la Constitution.

Le vice-président Mario Gagné s'inquiète, toutefois, que le gouvernement impose le curriculum aux écoles.

Le vice-président Mario Gagné propose que le CSCE ne participe pas au pilotage du curriculum. Tous en faveur. Adopté. (130421-4)

5. Clôture de la rencontre

5.1 Natalie Béland propose la levée de la rencontre à 12h30. Tous en faveur. Adoptée (130421-5.1)